

PRESENTATION DU PROJET INITIAL :

Objectifs:

Construction d'un centre de formation rural à KINJAVOLASOA, à 15 Kms de la ville d'ANTSIRABE, commune rurale d'AMBANO ; sur un terrain appartenant à la Congrégation des Sœurs de la Salette, dont le siège est à Grenoble.

Ce projet a été présenté au Conseil d'Administration par une adhérente, qui a été hébergée par la Congrégation, sur son site de Grenoble et qui souhaitait pouvoir les aider dans leur action.

Son caractère social s'insère dans la politique générale du gouvernement malagasy qui axe ses priorités dans le développement rural afin de réduire la pauvreté et de s'ouvrir au vrai développement.

Cette région a de fortes potentialités à prendre en considération :

- Taux élevé de la population active
- Beaucoup de superficies exploitables
- Production importante de produits maraîchers
- Aide au niveau national, mais bien sur insuffisant, d'où l'investissement de la Congrégation.

Depuis cette année 2011, il existe sur le site grâce à cette initiative l'école verte, qui constitue la 1^{ère} tranche de travaux que Cœur Monde s'était engagée à construire.

Cette école va permettre très vite la scolarisation des plus jeunes.

En complément, il était souhaitable de créer un centre de formation, pour les adolescents, qui travaillent encore dans les champs avec leurs parents, et pour tous ceux qui voudront évoluer pour sortir de leur condition de pauvreté en bénéficiant d'un enseignement et d'un apprentissage leur permettant, à terme de développer une activité rémunératrice, débouchant sur l'accès à la propriété des terrains exploitables.

L'idée du projet était et demeure de faire participer l'ensemble de la population active locale et d'œuvrer pour son propre développement par la formation rurale.

Tous seront initiés aux pratiques agricoles à partir des réalités quotidiennes vécues avec leurs parents et ainsi pourront ils prendre conscience du besoin de sauvegarde de l'environnement.

Partenariats locaux (leur nature et leur engagement) :

Congrégation des Sœurs de la Salette, implantée à Ambano depuis 1976, a pour secteur d'activité : l'éducation scolaire, le développement rural, par la culture et l'élevage, et la santé publique.

La population rurale de cette région étant particulièrement déshéritée sur le plan de l'enseignement et de la santé, les religieuses en assument la responsabilité, par délégation du gouvernement.

RÉALISATION DU PROJET :

Lieu (voir les cartes et/ou croquis) :

KIANJOVALASOA situé à 15 Km de la ville d'Antsirabe Région du Vakinankaratra
Commune rurale d'AMBANO, district d'ANTSIRABE.

La construction du centre de formation débute ce 4^{ème} trimestre 2011, avec une mise en fonction début 2012.

C'est l'entreprise Robert Rakotodramanana, qui a déjà construit l'école verte, qui assurera celle du centre de formation. Cette entreprise est bien connue pour les travaux qu'elle a effectués à Morondave, pour l'association CODEGAZ, qui est notre partenaire, sur l'ensemble de ce projet.

Cet édifice comprendra une salle de réunions et de conférences, 1 atelier, 2 bureaux, 1 bibliothèque, et une grande salle de classe.

Bénéficiaires du projet (nature et nombre des personnes bénéficiant directement ou indirectement) :

Sur une population locale de 5000 habitants, une cinquantaine d'adolescents et d'adultes (par qui le message doit absolument circuler) pourront être pris en charge. Le projet étant modulable, le nombre de participants évoluera au fil des années.

Seront bénéficiaires également les ouvriers salariés et temporaires travaillant à l'exploitation agricole et forestière.

Implication des populations locales (participation à l'élaboration du projet, à sa réalisation) :

Aide à la préparation du site de construction, étude du projet, recherche de partenaires locaux (entreprises maçonnerie, couverture, peinture).

Mise en place d'un comité de coordination du projet.

Achat de matériel et d'équipements, des semences.

Mise à disposition par la Congrégation, de parcelles exploitables.

Dotations gouvernementales pour du matériel agricole, des semences, d'engrais.

Partenariat des agriculteurs avec des partenaires financiers et techniques.

Recrutement du personnel.

Nature de l'investissement : Bénévolat

Correspondants de l'association en France :

Madame Paule Guyard, Madame Jacqueline Epoudry

Chef de projet sur le terrain (nom et expérience) :

Monsieur Antoine SCOTTO Architecte DPLG membre bénévole de l'association CŒUR MONDE ainsi que Messieurs Jean Claude BOISNEL et Christian SAVART, Ingénieurs, membres bénévoles de l'Association CODEGAZ qui participeront à la réalisation du projet.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Budget global : 25 000 €

Partenaires financiers (financements déjà acquis, recherches en cours) :

Association Grand Prieuré des Gaulles : 4 000 €

Caisse des Dépôts et Consignations – Tiers monde 12 000 €

Reste à financer : 9 000 €

Nos interventions sur place :

Prise en charge par les bénévoles de leurs divers frais de déplacements.

Prise en charge par la Congrégation des Sœurs du logement et de la restauration.

EVALUATION :

Critères d'évaluation du projet et indicateurs de performance :

La construction sera effectuée par une entreprise locale déjà intervenue sur le site.

L'implication de la Congrégation des Sœurs présente sur le site depuis 30 ans, permet d'assurer, par son sérieux et les moyens mis à disposition, la pérennité de ce projet.

Tenue trimestrielle d'une réunion, présidée par le comité de coordination pour le suivi d'évaluation des bénéficiaires.

Ce projet sera également suivi, tous les ans, par l'association CODEGAZ, qui se fera remettre le bilan annuel d'exploitation.

Moyens mis en œuvre pour assurer la pérennité du projet (y compris fonctionnement) :

Les Sœurs de la Salette, assureront l'enseignement scolaire, les cours de formation technique, ceux des futures aide ménagère (cuisine, hygiène, premiers soins, aide aux mamans..).

Les rémunérations seront assurées par le produit des ventes du centre de formation, par le biais des structures déjà exploitées.

A la période des récoltes, les bénéficiaires des parcelles exploitables, verseront une participation.

Mise à disposition par la Congrégation des sœurs : d'un terrain de 15 Ha 13a 70ca dont elle est propriétaire, d'un jardin maraîcher et d'une basse-cour pour la pratique agricole, elle possède également des machines à broder et à tricoter pour l'apprentissage des métiers textiles.

Actuellement le domaine est consacré à l'élevage (12 vaches laitières, 1 taureau, 1 bœuf, 4 zébus pour l'agriculture). Sont déjà exploitées, la culture du riz, du soja et du maïs, ainsi que celle des plantes pour l'élaboration des huiles essentielles, distillées dans des alambics (camphre et géranium).

Environ 15 journaliers travaillent pour et avec les sœurs et sont logés et rémunérés.

Prolongements envisagés : Selon les besoins et les possibilités de l'association.